

# LA LETTRE

*du Syndicat français de la critique de cinéma*

**N°8-MAI 1998**

• **appels de candidatures**

Prochains jurys de la Fipresci p. 2  
Semaine de la Critique 1998 p.12

• **éditorial**

p. 3

• **fipresci**

Prochains jurys p. 2  
Règles de candidature *Voir Réunions du Conseil*

• **lectures**

p.11

• **humeur(s)**

Sept cinéastes en colère. p. 2

• **Semaine de la critique**

La Semaine de la Critique vue des coulisses p. 4  
Sélectionner des courts p. 4  
Humeurs (bonnes et mauvaises)  
d'un sélectionneur p. 5  
Programme de la Semaine p. 6  
Bilan de la sélection 1997 p.12

• **vie du Syndicat**

Réunions du Conseil p. 8  
In memoriam p.11



**APPELS DE  
CANDIDATURES  
URGENTS :  
VOIR  
PAGES 2 ET 12**

.....  
**Nos bureaux à Cannes**

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE  
ET SYNDICAT FRANCAIS DE LA CRITIQUE :

PALAIS DES FESTIVALS, 5e ETAGE (côté mer)

Tél. Organisation : 04.92.99.83.94. — Presse : 04.92.99.83.95  
.....

**PROCHAINS  
JURYS  
DE LA FIPRESCI**

**Montréal** (fin août). Avion, hébergement pris en charge

**Venise** (septembre). Un jury pour la compétition et un jury pour le jeune cinéma. Chambre et petit déjeuner pris en charge

**Toronto** (septembre). Langue anglaise indispensable

**Riga** (septembre). Langue anglaise indispensable

**San Sebastian** (septembre)

**Vienne** (octobre)  
Allemand ou anglais indispensable

**Chicago** (octobre)

**Valladolid** (octobre)

**Turin** (octobre)

**Leipzig** (octobre)

**Pusan** (octobre). Sous réserve. L'installation d'un jury n'est pas confirmée. Anglais indispensable

**Mannheim/Heidelberg** (octobre) Allemand souhaitable.

**Gand** (octobre) langue anglaise indispensable

Pour tous ces jurys faire acte de candidature le 10 juin au plus tard.

Les déclarations de candidatures doivent être adressées à notre Secrétaire Général, Jean Roy à l'adresse du Syndicat.

Suite à la décision prise par le Conseil le 31 mars dernier, si vous ne faites pas partie des rédacteurs réguliers d'un journal, les candidatures doivent obligatoirement être accompagnées d'une attestation d'un rédacteur en chef s'engageant à publier le compte rendu du festival demandé dans une publication de presse.

Vous seront indiquées par la suite les dates précises, et les modalités exactes de prise en charge, qui varient considérablement selon les cas. Il est rappelé que le Secrétariat Général de la FIPRESCI ne nous octroie pas toujours une place dans chaque jury, afin d'assurer une rotation entre les différentes sections nationales.

**PETITION**

**Sept cinéastes en colère**

*Lettre ouverte au Ministre de la Culture et de la Communication*

Madame,

En 1984 les Pouvoirs Publics décidaient la création d'un Palais du cinéma au Palais de Tokyo, dans lequel la Cinémathèque française devait s'intégrer. Cette installation avait le grand avantage d'offrir plus d'espace aux nombreuses activités que se doit de mener une cinémathèque moderne.

Ce transfert fut accepté et approuvé par l'Association et par l'Assemblée Générale de ses déposants, déposants sans lesquels notre Cinémathèque n'existerait pas. Quatre Ministres successifs ont soutenu le projet, mais avec plus ou moins de conviction, si bien que la décision d'entamer les travaux d'installation au Palais de Tokyo fut sans cesse repoussée. L'inauguration au Palais de Tokyo devait avoir lieu en 1995, pour le centenaire du cinéma.

Cependant, en 1996, la Cinémathèque fut priée de quitter le Palais de Chaillot et de fermer le Musée du Cinéma qui accueillait 40 000 visiteurs par an afin de préparer son transfert au Palais de Tokyo.

C'était porter un coup à une institution successivement présidée par Costa Gavras, Jean Rouch et Jean Saint Geours, qui a accompli une

intense rénovation de ses activités : restauration et sauvegarde des collections de films et d'appareils, une programmation de films attirant 120 000 spectateurs chaque année, des cycles de conférences hebdomadaires, une douzaine de livres publiés, une revue semestrielle éditée, des activités pour le jeune public en coopération avec le monde scolaire, enfin des expositions temporaires.

En ce début d'année 1998, vous avez pris la décision, Madame, d'annuler le projet du Palais de Tokyo et de lancer une étude pour la recherche d'un autre lieu. Autrement dit, nous avons perdu quatorze ans.

Nous, cinéastes, membres du Conseil d'Administration de la Cinémathèque française, nous ne pouvons plus accepter une telle désinvolture des Pouvoirs Publics à l'encontre de cette Cinémathèque que nous aimons et que bien des pays nous envient.

Une nouvelle preuve de ce peu d'enthousiasme officiel pour la Cinémathèque et ses activités vient de nous être donnée. Nous avons demandé puisque nous allons récupérer à l'automne la salle du Palais de Chaillot, endommagée par l'incendie de l'été dernier, nouveau coup du sort de réoccuper provi-

soirement une partie de l'ex Musée du Cinéma afin de pouvoir organiser les manifestations et expositions qui doivent accompagner notre programmation de films. Cela nous a été refusé. Permettez-nous de vous dire, Madame que l'attitude des Pouvoirs Publics à l'égard de la Cinémathèque française au long des années est inadmissible.

Quatorze ans d'atermoiements ! Un pas en avant, deux en arrière. Les Ministres changent — et on repart pour un tour, nouvelles promesses... On nous a beaucoup promis depuis 1984 ! Pour quel résultat ? La petite salle que nous avons ouverte sur les Boulevards et qui rencontre un grand accueil public, nous la devons à la sympathie et à la collaboration de deux professionnels, M. Hellman et M. Blanckaert, amis de la Cinémathèque, et qui l'ont mise à notre disposition.

Pourtant, Madame, grâce à Henri Langlois et à ceux qui lui ont succédé, la Cinémathèque française n'a cessé d'être un lieu de prestige pour les cinéastes du monde entier. Comme le voulait Langlois, c'est leur Maison. Ils savent tous qu'aucun endroit cinéphilique au monde n'est plus réputé pour la formation et la reconnaissance des artistes du septième Art. Devons-nous leur dire qu'ils n'ont plus de Maison ?

Nous, cinéastes, attachés à la grande et belle institution créée en 1936 par Henri Langlois, nous nous y refusons. Il est temps que la Cinémathèque française retrouve sa Maison. Il est temps que rouvre le Musée du Cinéma, unique au monde. A une époque de promotion généralisée de l'image, la mission pédagogique de notre Cinémathèque auprès des jeunes générations est plus importante, plus nécessaire que jamais.

Madame, nous attendons de vous deux décisions. La première devrait être immédiate. Si la vocation de la Cinémathèque est de projeter des films, ce n'est qu'une partie de cette vocation. Il lui faut, afin de poursuivre toutes ses activités, un espace d'exposition lié à sa salle de projection qu'elle doit retrouver au Palais de Chaillot. Nier cette évidence, ce serait vouloir réduire gravement sa mission.

En second lieu, nous demandons que soit arrêté le plus rapidement possible le choix définitif du site futur de la Cinémathèque et de son Musée du Cinéma, élément patrimonial indispensable.

Une nouvelle fois, la Cinémathèque française traverse des heures difficiles. Nous appelons tous les cinéastes, français et étrangers, et tous ceux qui aiment le cinéma à nous témoigner leur appui et à soutenir notre action. Il y a urgence.

*Claude Berri, Jean-Claude Carrière, Alain Corneau, Laurent Heynemann, Jean-Paul Rappeneau, Jean Rouch, Jean-Charles Tacchella, les cinéastes membres du Conseil d'administration de la Cinémathèque française.*

**EDITORIAL**

*Dans l'éditorial de La Lettre de mars, je disais mon accord avec Gérard Lenne quand il réclamait pour les adhérents "la transparence à laquelle ils ont droit". Sur quoi José Riba ne manqua pas de me faire remarquer que la "décision de limiter les mandats électifs ou assimilés et de définir avec clarté les barèmes de remboursements de frais" était "réservée aux fins connaisseurs. Quant aux autres."*

*Dont acte, et le présent numéro de La Lettre a pour objet de vous informer, plus clairement j'espère, du détail des premières réformes opérées (lesquelles doivent satisfaire Michel Ciment qui souhaitait que sa démission soit catalyseur de réformes).*

*À cette première information s'ajoute celles sur la Semaine de la critique dans le compte rendu de la réunion du Conseil et les articles qui lui sont consacrés.*

*Enfin, troisième raison de ne pas traîner pour vous informer : les problèmes de la Cinémathèque française, toujours en quête de locaux et sans vrais espoirs d'en obtenir par la faute de ce qu'on voudrait n'être qu'une inadmissible paresse. À moins que nos successifs ministres de la culture ne voient, comme Céline, la cinéma qu'en "nouveau petit salarié de nos rêves qu'on peut acheter lui, se le procurer pour une heure ou deux comme une prostituée." Mais même les prostituées ont leurs maisons que des ministres fréquentaient naguère (l'imparfait est-il impératif?) avec enthousiasme. Est-ce trop exiger que de requérir pour le cinéma, septième sans doute mais pleinement art moderne, une maison digne de sa richesse, de son passé et de son futur. Et de leur demander de préférer au "petit salarié" de Céline le cinéma de Jean Cayrol : "L'habitude du cinéma nous entretient dans un climat de découvertes perpétuelles, ne nous évacue pas de notre époque en nous faisant ses vieux bâtards, mais au contraire nous remet dans le fantastique d'un art et d'une technique qui n'ont pas fini de nous parler même de nos mutismes."*

*Parce que nous approuvons leur texte sans réserve, nous publions dans ce numéro la Lettre ouverte au Ministre de la Culture et de la Communication de sept cinéastes en colère, et nous les assurons de notre solidarité.*

*François Chevassu*



• Affluence à la conférence de presse de la Semaine de la Critique, qui avait lieu pour la première fois au Cinéma des Cinéastes

# La Semaine de la Critique vue des coulisses

Et si l'on parlait de la Semaine ? Ce cri du cœur — bien connu sous le terme de "marronnier" en argot de presse quand il s'agit d'écrire à date fixe — n'a pas manqué de surgir alors que le conseil syndical se penchait sur le contenu du bulletin présentement en vos blanches mains. Oui, mais comment ? Il y a deux ans (bulletin de mai 1996), nous avons refait l'historique de notre manifestation sous le titre "Trente-cinq ans de Semaines". L'an dernier, rien de particulier. Cette fois, c'est vu des coulisses que nous nous proposons d'observer le processus qui aboutit à la sélection qui vous est proposée, depuis maintenant trente-sept ans. Ci-contre, Caroline Vié, membre du comité de sélection depuis quatre ans, et Lucien Logette, de la nouvellement créée commission du court métrage, ont bien voulu dévoiler leurs impressions de découvreurs. Le reste m'a été bien volontiers confié.

L'histoire, cyclique, pourrait commencer en janvier. Mais, puisque nous sommes en mai, pourquoi ne pas partir de mai, et donc du festival ? C'est d'ailleurs le plus évident, tant la machine est alors sur ses

rails, lancée de manière irréversible, à ce stade où, comme le disait si admirablement Brecht, "le travail en vient à effacer les marques même du travail". Les films sont là et les auteurs aussi, il fait beau — enfin, parfois —, tout roule. On ne mesure peut-être pas tout ce que cela implique, tant de la part de ceux que vous connaissez que de ces nombreux acteurs de l'ombre que nous pourrions, pour une fois, remercier dans la lumière.

A Eva Roelens revient le plus lourd dans l'organisation de cette logistique. Quand vous arrivez à Cannes, les bureaux sont équipés, les copies des films en cabine, le catalogue livré, des lieux, et tout ce qui va avec, ont été négociés pour organiser nos rencontres quotidiennes de presse, notre dîner de remise solennelle des prix Mercedes-Benz et Canal+, ainsi que la fête intime que nous donnons en début de festival pour que réalisateurs, équipes des films et collaborateurs de la Semaine fassent connaissance. Cela suppose une parfaite entente entre de nombreuses personnes, doublée d'une évidente nécessité d'efficaci-

té, et donc de promptitude dans la résolution du moindre problème susceptible de survenir. Au centre de la toile, on trouve Eva, assistée de la demi-douzaine de "stagiaires" qu'il a fallu instruire (sans oublier par ailleurs de leur procurer un logement !), ainsi que le bureau de presse, confié à Marie Llamedo, secondée cette année par Florence Dupont. A la périphérie, notre antenne permanente cannoise, à savoir Jean-Pierre Magnan — ami admirable qui ignore le sens du mot "difficulté" —, et nos différents partenaires et interlocuteurs : la direction des affaires culturelles de la ville de Cannes (merci Liliane Scotti), les associations de cinéphiles et les enseignants pour lesquels nous organisons sur place une rencontre spéciale dans la foulée de la conférence de presse parisienne afin de leur présenter notre sélection, la direction du Palais et celle de l'espace Miramar, les projectionnistes, notre transitaire responsable du dédouanement et de l'acheminement des copies (les toujours sur la brèche Olivier Trémot et Julie Calmels, à la société Jules Roy), notre imprimeur, etc., sans oublier la

direction du Festival, les équipes des films qu'il faut accompagner dans leur découverte des règles du jeu cannois et nos commanditaires, ou "sponsors" si l'on préfère, devenus au fil du temps bien plus que des relations de travail, souvent même des copains.

Le festival se termine. Pas la Semaine. Il faut aussitôt embrayer sur les reprises en France et à l'étranger... encore autant de contacts à créer, à maintenir et à développer, de copies à faire parvenir. Le bureau de presse ne chôme pas non plus. C'est le moment de collationner les articles (petit appel au militantisme : ce serait tellement sympa de penser à les envoyer), constituer des dossiers pour les cinéastes et nos mécènes, profiter des reprises pour amplifier les retombées médiatiques.

Une fois venu l'automne et au cours de l'hiver, le travail se diversifie. Il appartient à la direction du syndicat de rencontrer celle du Centre national de la cinématographie afin d'obtenir la subvention sans laquelle nous n'existerions pas, ainsi que celle du Festival pour s'assurer des conditions d'exercice de l'année à venir : on sait que cela n'a pas été simple cette année. Eva Roelens, de son côté, s'occupe plus particulièrement du suivi des rapports avec le partenariat privé et de son développement, comme lui revient toute l'administration générale et celle au quotidien, puisqu'il faudra bien, jusqu'en mai, que les bulletins d'inscription des films soient recensés, les cassettes stockées ou les salles de visionnement réservées.

La rentrée est aussi le moment où commence la chasse aux films susceptibles de faire partie de la prochaine sélection. L'ouverture, au sens cynégétique, coïncide avec le festival de Venise, où sont présents nos correspondants dans de nombreux pays, et celui de Toronto, où un marché du film actif permet de rencontrer les responsables de la promotion auprès des festivals des diverses cinématographies nationales. Après quoi, rien n'est plus facile que de mettre la main sur les bons films, il suffit d'être au courant de tout

et le premier partout, car la concurrence est rude. L'ironie du propos ne doit pas masquer la réalité de la tâche. Dans un environnement concurrentiel actif (euphémisme), où les festivals sont devenus plus nombreux que les œuvres de qualité, la Semaine ne peut exister que grâce à une liaison constante (merci l'inventeur du courrier électronique) avec un réseau d'informateurs constitué à l'échelle mondiale, de relations de confiance chaleureuse avec des partenaires fiables — que ce soit des confrères acquis à ce que nous représentons ou bien les principaux ayants droit (représentants institutionnels des cinématographies nationales, producteurs...) —, de dépouillement systématique

de la presse corporatiste et cinéphilique internationale, de présence active sur le terrain. C'est là la mission première du délégué général, de par la nature de la fonction, mais également de l'ensemble des membres du comité de sélection et de la commission du court métrage, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs envies. Chacun a ses territoires de prédilection, la maîtrise de telle ou telle langue, les festivals et marchés où son journal l'envoie (ou lui permet d'aller...) et c'est de cette complémentarité harmonieuse des goûts, des compétences et des approches que naît, chaque fois,

la Semaine.

Cette année, si l'on ajoute à tous les films qui se sont inscrits spontanément l'ensemble de ceux qui ont été vus par l'un ou l'autre ici ou là, ce sont près de mille titres, longs et courts confondus, qui ont pu être examinés. C'est dire l'investissement demandé. C'est dire aussi l'importance d'une logistique forte et donc, remerciement, une nouvelle fois, d'Eva Roelens au plus modeste correspondant dans un pays où l'on tourne peu, en passant par nos généreux donateurs, tous les maillons de cette longue chaîne de l'amitié qui a nom la Semaine.

Jean Roy

## Humeurs (bonnes et mauvaises) d'un Sélectionneur

On ne rigole pas tous les jours quand on sélectionne pour la Semaine de la Critique. On se voyait déjà en train de découvrir le nouvel Orson Welles, de révéler le prochain Bergman, de lancer le Spielberg de demain. On l'attendait déjà ? Ce cinéaste, en train de nous dédier son premier Oscar d'une voix mouillée de larmes... On avait presque fait de la place sur la cheminée. Las, ces beaux idéaux disparaissent corps, âmes et statuette dorée, quand on se trouve face à la réalité. Appelons un chat un chat et disons-le bien haut. La plupart des premiers films ne sont pas bons. Et je pèse mes mots. A nous les prises de tête, les comédies navrantes, les documentaires planplan et les réflexions sur la vie ! A nous, les bandes mal fichues où, même en s'y mettant à sept, on ne comprend jamais ce qu'on veut nous dire, ni de quoi il retourne mais seulement que c'est long comme un jour sans pain. La belle indulgence des débuts fait vite place à une humeur égale à savoir mauvaise qui ferait passer le Schtroumpf grognon pour un épicurien. Et c'est au moment où tout espoir semble perdu, où on envisage presque de se mettre à tourner nous-mêmes quelques longs métrages à la va vite pour avoir quelque chose à montrer, que le miracle finit par se produire. Il prend différents visages au fil des années mais il nous attend toujours au débotté. LE film. Celui qui nous fait vibrer, celui qu'on a envie de partager. Quelle que soit la lassitude, il sait nous surprendre au moment où nous l'attendons le moins. Il survient tous les ans cet étonnant prodige et il fait parfois — souvent — l'unicité dans notre petit groupe.

Mais il arrive aussi que les admirations des uns soient synonymes d'ennui mortel pour les autres. La tolérance et la camaraderie sont alors rigoureusement de mise et les "T"es vraiment bête à manger du foin" ou "T"aurais refusé Citizen Kane, andouille" ne sont pas à prendre le moins du monde au sérieux. Coups de cœur et coups de gueules font partie des joies de la Sélection et il serait bien dommage de se priver de joutes oratoires passionnées riches en occasions d'augmenter son vocabulaire. Blague mise à part, la Sélection donne surtout la possibilité unique de prendre le pouls du cinéma du monde entier. Bon nombre de films présentés ne connaîtront jamais de distribution française et il est donc fort précieux de pouvoir les saisir tout frais sortis de l'œuf. Au fil des projections, on en apprend davantage sur des vies différentes, des cultures éloignées ou d'autres civilisations. La découverte est la fonction principale de la Semaine et c'est bien de découverte qu'il s'agit.

Voilà pourquoi on s'attache profondément à son boulot de Sélectionneur pour la Semaine de la Critique. Extrêmement prenant, parfois pesant mais toujours enrichissant il donne la sensation d'être au cœur du Septième art, là où le cinéma vit, là où il palpite... On ne rigole pas tous les jours quand on sélectionne pour la Semaine mais on se passionne souvent. Et de la passion, il en faut quand on sait que nos indennités nous apparentent davantage aux sept samouraïs qu'aux sept mercenaires...

Caroline Vié

Membre du Comité de Sélection depuis 1995

## SELECTIONNER DES COURTS...

En attendant le prochain bilan décennal de la sélection des courts métrages de la Semaine internationale de la critique (prévu rappelons le, pour 2007), on peut se livrer à quelques remarques quant à la production 97/98 (tout au moins la partie qui fut soumise à la commission pour visionnement), examen et verdict, tâche exaltante autant que douloureuse.

Le court métrage à travers zones de tempête, marée basse et autres intempéries si longtemps essuyées, existe encore. La preuve : nous l'avons rencontré, sous forme de quatre cents, ou plus exactement trois cent quatre vingt huit films harmonieusement répartis entre France (cent quatre vingt douze) et reste du monde (cent quatre vingt seize), courts et moins courts on y reviendra

Parmi ce corpus conséquent mais guère plus semble-t-il, que les années précédentes il n'a pas été trop malaisé de retenir sept films que leur intensité, leur maîtrise, leur aspect (parfois) dérangent et les résonances que leur confrontation avec les longs métrages de la sélection ne manqueraient pas d'éveiller ne rendaient pas indignes de leurs prédécesseurs. Le film court, lorsqu'il atteint son juste point d'équilibre entre durée et propos sans rien qui pèse ou qui pose, procure des plaisirs sans mesures et c'est assurément encore le cas pour quelques-uns cette fois-ci.

Mission accomplie, donc, et vogue la sélection 98 à la rencontre de ses spectateurs

Mais avant de former le ban, évoquons les quelques ombres qui subsistent en forme d'interrogations pour demain, même si elles ne concernent ni les films choisis, ni la bonne douzaine qui méritaient de l'être, mais le gros de la production : si la qualité d'ensemble est correcte (ou presque), on n'a que trop peu souvent senti cet "épanouissement de l'innovation et de l'originalité" revendiqué l'an dernier dans le catalogue de la Semaine comme élément constitutif du court métrage. Formatage des thèmes et calibrage du style finissent par donner à une grande part des films (essentiellement français) une tonalité univoque de laquelle peu de choses émergent, sinon l'air du temps.

Enfin la multiplication des hybrides, à la fois trop longs et trop courts finira par poser problème à court terme. Que faire de la cinquantaine de films (pas les moins intéressants d'ailleurs) dépassant allégrement la demi-heure jusqu'à cinquante sept minutes point extrême ? On sait que le court métrage ne se définit que par défaut, et que peut être considéré comme "court" tout ce qui n'est pas "long", mais on se trouve là devant une catégorie en formation qui devra un jour être examinée autrement que film par film. Il y va par ailleurs de la spécificité d'un genre dont on espère toujours quelques révélations majeures...

Lucien Logette

## CALENDRIER CANNOIS

Du jeudi 14 au vendredi 22 mai

**37e Semaine Internationale de la**

**Critique Française**

(voir programme

ci-contre)

Du vendredi 15

au jeudi 21 mai à 13 h

chaque jour :

**Les Rencontres de Presse de la**

**Semaine**

(Espace Miramar)

Jeudi 21 mai

de 10h à minuit

**Dernier délai de vote pour le prix**

**Mercedes-Benz du meilleur long**

**métrage**

Vendredi 22 mai

vers 22h30

**Dîner de clôture de la Semaine de**

**la Critique**

(Ouvert gratuitement à tous les adhérents

du Syndicat à jour de cotisations. S'inscrire

au bureau de la Semaine de Cannes. Il est

possible de venir avec un « accompa-

gnant », participation aux frais : 250 francs)

Samedi 23 mai à 18h

Espace L'Oréal

Plage du Festival

**Remise des Prix de la Critique**

**Internationale 1997 (FIPRESCI)**

## PROGRAMME

# Semaine de la Critique :

### PROJECTIONS A CANNES

SEANCES	FILMS
Jeudi 14 mai Arcades II 11h30 Arcades I 19h30 Arcades II 22h00	Brutalos de Christophe Billeter et David Leroy (Suisse — 11')
Vendredi 15 mai Espace Miramar 8h30 Espace Miramar 15h00 Espace Miramar 17h30	
Samedi 16 mai Espace Mérimée 11h00 Studio 13 16h30 Valbonne 20h30	TORRENTE, EL BRAZO TONTO DE LA LEY de Santiago SEGURA (Espagne — 97')
Vendredi 15 mai Arcades II 11h30 Arcades I 19h30 Arcades II 22h00	Milk de Andrea Arnold (Royaume-Uni — 10')
Samedi 16 mai Espace Miramar 8h30 Espace Miramar 15h00 Espace Miramar 17h30	
Dimanche 17 mai Espace Mérimée 11h00 Studio 13 16h30 Valbonne 20h30	CHRISTMAS IN AUGUST de HUR Jin-ho (Corée du Sud — 97')
Samedi 16 mai Arcades II 11h30 Arcades I 19h30 Arcades II 22h00	Por un infante difunto de Tinieblas González (Espagne — 9')
Dimanche 17 mai Espace Miramar 8h30 Espace Miramar 15h00 Espace Miramar 17h30	
Lundi 18 mai Espace Mérimée 11h00 Studio 13 16h30 Valbonne 20h30	SEUL CONTRE TOUS, de Gaspar Noé (France)
Dimanche 17 mai Arcades II 11h30 Arcades I 19h30 Arcades II 22h00	Der Hausbesorger de Stephan Wagner (Autriche — 10')
Lundi 18 mai Espace Miramar 8h30 Espace Miramar 15h00 Espace Miramar 17h30	
Mardi 19 mai Espace Mérimée 11h00 Studio 13 16h30 Valbonne 20h30	POSTEL (THE BED) de Oskar REIF (République Tchèque — 90')

## ADRESSES

- Arcades II, 77 rue Félix Faure, Cannes.
- Espace Miramar, 35 rue Pasteur, Cannes.
- Studio 13, 23 avenue du Docteur-Picaud, séance suivie d'un débat public en présence du réalisateur.
- Salle Mérimée, Immeuble La Licorne, avenue Francis Tonner, Cannes La Bocca.
- Valbonne, salle des Fêtes.

## PROGRAMME

# à vos agendas

### PROJECTIONS A CANNES

SEANCES	FILMS
Lundi 18 mai Arcades II 11h30 Arcades I 19h30 Arcades II 22h00	Loddrett, Vannrett (Down, Across) de Erland Øverby (Norvège — 13')
Mardi 19 mai Espace Miramar 8h30 Espace Miramar 15h00 Espace Miramar 17h30	
Mercredi 20 mai Espace Mérimée 11h00 Studio 13 16h30 Valbonne 20h30	DE POOLSE BRUID (THE POLISH BRIDE) de Karim TRAIÏDIA (Pays-Bas — 90')
Mardi 19 mai Arcades II 11h30 Arcades I 19h30 Arcades II 22h00	The Rogers' Cable de Jennifer Kierans (Canada — 10')
Mercredi 20 mai Espace Miramar 8h30 Espace Miramar 15h00 Espace Miramar 17h30	
Jeudi 21 mai Espace Mérimée 11h00 Studio 13 16h30 Valbonne 20h30	SITCOM de François OZON (France — 85')
Mercredi 20 mai Arcades II 11h30 Arcades I 19h30 Arcades II 22h00	Flight de Sim Sadler (Etats-Unis — 12'30")
Jeudi 21 mai Espace Miramar 8h30 Espace Miramar 15h00 Espace Miramar 17h30	
Vendredi 22 mai Espace Mérimée 11h00 Studio 13 16h30 Valbonne 20h30	MEMORY AND DESIRE de Niki CARO (Nouvelle-Zélande — 89')



des  
journalistes  
très attentifs à  
la conférence  
de presse de  
la Semaine de  
la Critique!

## REPRISES DE LA SEMAINE DE LA CRITIQUE

Après le Festival de Cannes, la Semaine internationale de la

critique sera intégralement reprise :

**A Paris les 27, 28, et 29 mai 1998**

*Au Cinéma des cinéastes*

7, avenue de Clichy 75017 Paris Tél 01 53 42 40 20

**En France et dans le monde...**

Institut Louis Lumière, Lyon

Rome

Et, sous réserve, au Centre Jean Vigo de Bordeaux, au Rio-Cine-Festival, Rio de Janeiro et à Mexico

## VIE DU SYNDICAT

### CONSEIL DU SYNDICAT du 31 mars 1998

Assistaient à la réunion : Claude Beylie, François Chevassu, Sylvain Garel, Michèle Levieux, Philippe J. Maarek, Marcel Martin, Jean Rabinovici, Jean-Claude Romer, Philippe Rouyer, Jean Roy, Jacques Zimmer. Était représenté : Claude Baignères.

#### Adoption définitive d'un projet et Semaine de la critique

##### 1. Projet

Le Conseil a poursuivi l'étude du projet présenté par Dominique Rabourdin, Sylvain Garel, Philippe Rouyer, Jacques Zimmer adopté le 5 mars et qui proposait quatre points :

1. Toutes les fonctions syndicales, électives ou non, sont bénévoles.
2. Toutes les fonctions entraînant des frais de fonctionnement (déplacements, repas, fournitures, téléphone, loyer, etc.) font l'objet de remboursements selon barème, sur justificatifs, et plafonnés.
3. Les fonctions électives de président, secrétaire, trésorier et délégué de la Semaine de la critique ne sont pas cumulables l'une avec l'autre.
4. Toutes les fonctions électives font l'objet d'une limitation dans le temps, laquelle sera étudiée au cas par cas pour préserver tout à la fois l'efficacité et l'alternance.

Les derniers travaux portaient sur des décisions de détail concernant les points 2 et 4.

##### Modalités de remboursement

Pour les décisions prises (Cf. tableau et la note aux administrateurs, salariés et intervenants divers du 19 mars 1997 mais toujours valable.)

##### Durée des mandats

La durée maximale des mandats et services a été fixée par le

Conseil à :

- Six ans pour le président, les vice-présidents, le secrétaire général et le secrétaire général adjoint, le trésorier et le trésorier adjoint, le président du jury du prix littéraire, le responsable de la carte verte, et le représentant à la commission de classification des films ;

- Neuf ans pour le délégué général de la Semaine ;

- Trois ans renouvelables une fois après interruption d'un an minimum pour les membres du Comité de sélection et de la commission du court métrage de la Semaine de la critique et pour les membres du jury littéraire.

- Pour le représentant du Syndicat au Conseil d'administration du Festival de Cannes, la désignation est effectuée chaque année par le Conseil entre le Président et le Délégué général de la Semaine de la critique et sur proposition des intéressés.

Pour garantir une bonne gestion du syndicat, le Conseil pourra étudier des dérogations à ces règles en cas d'absence de candidatures sérieuses.

##### Conditions de candidatures

Le Conseil décide que le représentant à la commission de classement des films, le responsable cartes vertes, le président du jury littéraire et le délégué général de la semaine de la critique ne seront pas obligatoirement membres du Conseil, comme cela est déjà le cas pour les membres du comité de sélection et de la commission court métrage de la semaine de la critique et ceux du jury littéraire

Les candidatures au Conseil, obligatoirement écrites, devront être accompagnées d'un curriculum succinct. Un bref descriptif des motivations pour les nouveaux

candidats ou d'un bilan de l'action menée au sein du Conseil pour les membres sortants sont souhaités. Les conditions de candidature sont les mêmes pour le délégué général de la Semaine de la critique, le président du jury du prix littéraire, les membres des diverses commissions de la semaine de la critique et du jury littéraire, le représentant à la commission de classement des films et le responsable des cartes vertes.

##### 2. Semaine de la critique

Les modifications d'attributions des salles aux sections parallèles imposées par le Festival, et les délais mis par le Syndicat à réagir à cette nouvelle situation ont compliqué la mise en place de la Semaine 98 et créé plus de travail. Eva Roelens fait le bilan de l'organisation au 31 mars. Les choses essentielles sont en place. La sélection, la conférence de presse et les projections fonctionneront normalement. Mais elle regrette que, par la faute du temps mis à réagir, des vides importants restent à combler. Il s'agit notamment de personnaliser la salle Miramar où se tiendront la moitié des séances cette année et peut-être la totalité en 1999. Il s'agit aussi de mieux informer les participants du Festival sur la Semaine tout en personnalisant davantage son image.

Tout cela ne peut être totalement réalisé cette année. Plusieurs décisions sont cependant prises pour travailler dans ce sens. Sur proposition d'Eva Roelens : un dépliant sera réalisé et largement diffusé en direction des participants cannois ; sur place, le Miramar devrait bénéficier d'une meilleure signalétique extérieure et intérieure pour affirmer la présence de la Semaine. Le bureau

(suite. p. 10)

		FRAIS DÉPLACEMENTS/FONCTIONNEMENT / 1 999	
	POSTES	REEL 97	PROJET 98/99
1) SALARIÉS	secrétaire	12 500,00	12 500,00
	adjointe	10 000,00	10 000,00
	attachée de presse	28 000,00	28 000,00
	stagiaires (Total pour 5)	19 000,00	19 000,00
	TOTAL	69 500,00	69 500,00
2) SEMAINE	comité LM	10 000,00	30 000,00
	délégué général	20 000,00	(pour l'ensemble)
	commission CM	0	10 000,00
	délégué général	97 000,00 (coût salarial, charges comprises)	0
	délégué général	0	36 000,00
3) BULLETIN	comité LM	36 000,00 (6 000 x 6)	49 000,00 (7 000 x 7)
	commission CM	0	12 000,00 (3 000 x 4)
	délégué CM	6 000,00	7 000,00
	TOTAL	169 000,00	144 000,00
	responsable bulletin	12 000,00	12 000,00
Total général	250 500,00	225 500,00	

(1) Cannes/Paris ou Cannes : hôtel/repas/déplacements

(2) Déplacements hors Cannes : festivals France ou étranger. Hôtel/repas/déplacements

(3) Frais de fonctionnement : téléphone/fax/ordinateur/affranchissements/fournitures/déplacements/repas

##### COMMENTAIRES

Ligne 1 : (projet 98/99) : l'activité « Semaine de la critique » se déroule de juillet à juin. Ces dispositions entrent donc en vigueur dès juillet 98.

L. 15 (Comité long métrage) : le 7e membre 99 correspond au délégué général financièrement réintégré dans le comité

L. 16 (Commission court métrage créée en 1998) : Premier palier de financement de cette activité.

Commentaire général : les « enveloppes » ainsi votées représentent des plafonds de remboursement et l'ensemble de ces propositions est susceptible d'être corrigé (dans un sens ou dans l'autre), une fois constatés la réalité des frais engagés.

**NOTE AUX ADMINISTRATEURS, SALARIES ET INTERVENANTS DIVERS**

**Frais de déplacements.**

Chaque administrateur concerné (de par le nombre et le volume de ses déplacements) dispose d'une ligne budgétaire qu'il s'engage à surveiller personnellement pour en éviter le dépassement. Tout déplacement doit faire l'objet d'une note de frais remplie selon le modèle ci joint et accompagnée des pièces justificatives.

• Tout dépassement éventuel fera l'objet d'une demande et d'une autorisation.

• Dans certains cas, une "enveloppe" prévisionnelle précisera le plafond des dépenses engageables.

**Notes de frais.**

Sont admis (sur présentation de justificatifs) :

**Voyages :** Pour le territoire métropolitain, SNCF 2e classe (sauf dérogations exceptionnelles pour train de nuit ou avion) Pour l'étranger, train, avion (classe économique). Voiture particulière admise pour plus de deux personnes transportées ou matériel encombrant ou trajets de proximité (banlieue/Paris dans certains cas). Tarif kilométrique : 2,00F. Les notes de taxi, tickets de métro, notes de parking (clairement justifiées).

• Hébergement. Notes d'hôtel remboursées sur la base maximale de 300,00F

• Repas. Remboursés sur la base maximale de 100,00F (par personne).

Divers achat de matériel tangible, petites fournitures, documentation... affranchissements.

Dans tous les cas :

• La note de frais doit être accompagnée des justificatifs fournis dans l'ordre où ils figurent sur la note de frais. Chaque justificatif est explicite, réglementaire (note fournie par un taxi, un hôtel, note de restaurant portant ses références, billet de train, etc), daté et signé.

Si le repas comporte plusieurs convives, leurs noms doivent figurer sur la note.

• Si, dans certains cas (hébergement dans pays "chers", repas de "prestige"... etc), le barème est dépassé, il doit en être précisé la raison.

• Pour les factures rédigées en monnaie étrangère, la conversion est effectuée par l'utilisateur, le cours du jour étant précisé.

• Toutes les notes de frais seront contresignées par le trésorier ou son adjoint

On voudra bien comprendre que ces normes impératives sont dictées par un souci de rigueur et par la nécessité de nous conformer à la réglementation en vigueur.

Paris, le 19/03/1997, Jacques ZIMMER

de la Semaine sera maintenu au cinquième étage du Palais. Toutefois, sur proposition de Claude Beylie, une permanence est prévue au Miramar.

Éva Roelens propose également qu'une nuit du court métrage soit organisée, en liaison avec Canal +, pour célébrer la dixième année de sa présence dans la sélection de la semaine. Au 31 mars, il restait à obtenir l'autorisation de la municipalité qui, sur demande des riverains interdit les projections trop tardives, et plus encore sur toute la nuit, bien entendu. Pour éviter le préjudice des retards 98, il est décidé que la préparation par un groupe restreint de la Semaine 99 débutera en septembre 98. Elle sera précédée de deux réunions. La première, qui regroupera l'équipe de la Semaine et le président, dressera un bilan de la manifestation 98. Le 11 juin, le Conseil étudiera le compte rendu et les suggestions fruits de cette réunion et prendra les décisions qui s'imposent. Cette réunion du Conseil aura lieu en présence de l'équipe de la semaine.

En ce qui concerne la sélection 98, Jean Roy présente une situation au 31 mars. Il note une constante des candidatures de films. Elle tendrait donc à prouver que réalisateurs et producteurs n'ont pas été découragés par le déplacement des salles à Cannes, ni par la participation financière (fort modeste il est vrai) qui leur est demandée cette année. Jean Roy se montre également satisfait de la progression de l'intérêt manifesté par les indépendants américains.

**3. Candidatures aux jurys de la FIPRESCI**

Le Conseil décide que lorsque les candidats ne sont pas des

rédacteurs réguliers d'un journal, les candidatures écrites doivent obligatoirement être accompagnées de l'engagement, également écrit, d'un rédacteur en chef de publier le compte rendu dans une publication de presse.

**4. Prix de la FIPRESCI à Cannes**

La FIPRESCI attribue traditionnellement deux prix au Festival de Cannes, l'un pour les films en compétition, l'autre pour les sections parallèles : *Un certain regard*, *Quinzaine des réalisateurs*, *Semaine de la critique*. Nous avons découvert un peu accidentellement que la FIPRESCI avait décidé d'attribuer trois prix à partir de 1998 : compétition, sections parallèles (limitées à Un certain regard et la Quinzaine des réalisateurs) et Semaine de la critique.

Accepter cette initiative était porter doublement préjudice à la Semaine :

1. Un prix de la semaine de la critique est déjà attribué par l'ensemble des journalistes présents à Cannes. Introduire une compétition de fait avec un second prix spécifique de la FIPRESCI ne pourrait qu'être nuisible à l'un comme à l'autre.
2. Nous ne pouvons pas accepter que la Semaine de la critique soit exclue du groupe des sections parallèles alors qu'elle est la plus ancienne d'entre elles et que nous ne voyons pas ce qui pourrait l'écartier d'une compétition commune.

Le Conseil du Syndicat a donc décidé à l'unanimité de demander à la FIPRESCI de renoncer à ce prix que nous ne pourrions que refuser.

Compte rendu établi par François Chevassu

**IN MEMORIAM**

**Anatole Dauman**

Né à Varsovie en 1925, il quitte la Pologne pour la France dès l'âge de 6 mois avec sa famille, "vaste mouvance russo-polonaise installée à Balty en Roumanie, puis à Varsovie, Nice et Paris, selon la fluctuation de la fortune bourgeoise au cours des années folles". Il ne quittera plus la France. À Nice, il commence à organiser l'imprimerie clandestine de Libération Sud. Membre du réseau Georges France 31, il est arrêté en 1943 mais il réussit à s'évader.

En 1949, il fonde Argos films avec Philippe Lifchitz. "Une secrétaire à mi-temps et un comptable prétaient leurs services à notre structure fortement personnalisée." Homme de grande culture passionné par les arts plastiques, il avait d'abord hésité à fonder une société d'édition de livres d'art qui se serait appelée "oiseau de mercure". Il n'est donc pas étonnant que ses premiers courts métrages aient été consacrés à la peinture avec *Fêtes galantes* (Watteau), *L'affaire Manet* et le *Coeur d'amour épris du roi René*, de Jean Aurel ou *Les désastres de la guerre* (Goya) de Pierre Kast et Jean Grémillon. Ce qui aurait pu être banal se révéla vite une démarche originale que Fernand Léger et André Breton saluèrent parce que permettant "d'ouvrir des portes" et de "voir la peinture autrement". La démarche d'Anatole Dauman permit aussi, plus largement, de voir le court métrage autrement avec nombre de cinéastes de talent tels Alexandre Astruc, Alain Resnais, Jacques Baratier, Chris Marker, Georges Franju, Agnès Varda, Walerian Borowczyk, Mario Ruspoli, Pierre Kast, Joris Ivens ou Jean-Daniel Pollet.



amour, d'Alain Resnais qui retrouvera Argos avec *L'année dernière à Marienbad* et *Muriel*.

La qualité des films produits par Anatole Dauman ne cesse de s'affirmer. Elia Kazan a pu écrire : "tous semblent posséder une ambition commune, l'ambition d'être une œuvre d'art". Et aussi, pour le producteur, l'ambition de faire appel à quelques uns des réalisateurs majeurs et novateurs de notre époque. Notamment : Jean Rouch (*Chronique d'un été*), Roger Leenhardt (*Le rendez-vous de minuit*), Robert Bresson (*Au hasard Balthazar*, *Mouchette*), Jean-Luc Godard (*Deux ou trois choses que je sais d'elle*, *Masculin-féminin*) Joris Ivens (*17ème parallèle*), Jean-Daniel Pollet (*Tu imagines Robinson*, *L'amour c'est gai*, *L'amour c'est triste*), Walerian Borowczyk (*Contes immoraux*, *La bête*), Nagisa Oshima (*L'empire des sens*, *L'empire de la passion*), Volker Schlöndorff (*Le tambour*, *Le faussaire*)

Anatole Dauman ne se contentait pas de produire ou distribuer des films. Il était toujours prêt à se battre, isolé s'il le fallait, pour la défense du cinéma français. Il était aux côtés d'Henri Langlois pour la défense de la Cinémathèque française et se voulait, après sa mort, protecteur de ce qu'il considérait comme son héritage. Il fut aussi l'adversaire farouche de l'hégémonie américaine jusque dans la complicité de certaines compagnies françaises et de la multiplication des multiplex. Il les dénonçait comme des risques majeurs pour ce cinéma d'auteur qu'il avait tant contribué à promouvoir en même temps que Pierre Braunberger et Georges de Beauregard. Prestigieux trio de producteurs qui fut pour beaucoup dans le nouvel élan du cinéma français des années soixante.

Avec eux, a sans doute disparu cette race de producteurs amoureux du cinéma que son ami Elia Kazan a bien définie en écrivant d'Anatole Dauman : "Ce n'est pas tant le scénario ni le budget — ni jamais si j'en juge par mon expérience, le choix d'une vedette — qui poussent Anatole Dauman à s'investir dans un projet. C'est le sentiment qu'il a de la valeur artistique du film, c'est l'attrait que le style et le contenu du film exercent sur lui. Sa réponse à une offre de collaboration est toujours mue par l'instinct. Ce qui compte pour lui, je suppose, c'est d'apprécier si le réalisateur pourra se servir de toutes les possibilités du scénario pour que son film accède à la dignité d'œuvre d'art. C'est à cette condition seulement que le projet justifie à ses yeux d'y consacrer du temps et des efforts."

François Chevassu

**LECTURES**

**Le cinéma japonais, par Max TESSIER.** Nathan/Université, 1997. 128 pages, 49 F.

Si Kurosawa Akira est l'Empereur du cinéma japonais, Tessier Max est son prophète. Burch en est "l'observateur lointain", lui le zélateur proche — et inspiré. Quand on pense qu'il a appris la langue pour parfaire sa connaissance de la civilisation nipponne ! Si jeune et déjà...

Ce petit livre — qui vaut bien les lourdes exégèses qu'on nous inflige par ailleurs — se présente modestement comme "une introduction" à cette fabuleuse production d'Extrême-Orient, une vraie "takarazuka" (en v.o. colline aux trésors) dont lui-même n'en finira jamais d'explorer les flancs. De la dictature des "benshi" à l'époque du muet au "système en panne" des années 90 en passant par "le second âge d'or" qui voit le triomphe des trois samouraïs Kurosawa, Mizoguchi et Ozu (sans oublier le quatrième, l'encore méconnu Mikio Naruse) et les "contes de la Nouvelle Vague", Tessier ratisse profond et large, méthodiquement, élégamment, à sa manière. Comme s'il cueillait des fleurs des champs, à la lueur des lucioles (là, il s'agit de Kinoshita et de Gosho, au cas où vous l'auriez oublié). En 128 pages, c'est une performance. Bravo Max ! Ces pages qui n'ont rien de folles (Kinugasa), écrites au gré du courant (Ozu), témoignent éloquentement de sa passion juvénile (Nakahira) pour l'Empire des rêves (Oshimawa).

Claude BEYLIE

# BILAN DE LA SÉLECTION 1997

La XXXVI<sup>e</sup> Semaine internationale de la critique présentée au Festival international du film de Cannes 1997 a été reprise à l'Espace Saint-Michel (Paris), à l'Institut Lumière (Lyon), au Centre Jean Vigo (Bordeaux), au Festival "Cannes en Italie" (Rome), à Mexico, au Rio Film Festival (Rio de Janeiro - Brésil) et au Festival des Films du monde (Montréal).

## LES LONGS METRAGES

*BENT*, de Sean MATHIAS (Royaume-Uni) • Sortie : Royaume-Uni le 6 mars 1998 • Ventes : Etats-Unis, Grèce, Israël, Brésil, Canada, Afrique du Sud, Extrême-Orient, Allemagne • Télévisions : Channel 4 TV (Royaume-Uni) • Reprise dans 7 Festivals dont : Mannheim et Moscou... • Prix : Prix de la Jeunesse (Cannes), Prix du meilleur acteur pour Lothaire Bluteau (Festival de Cine de Gijón).

*KARAKTER*, de Mike VAN DIEM (Pays-Bas) • Sortie : Pays-Bas le 17 avril 1997 • Ventes : Grèce, Japon, Brésil, Canada, Italie, Taïwan, Scandinavie, Espagne, Portugal, Russie, Mexique • Télévisions : NPS (Pays-Bas), Canal + (Belgique) • Reprise dans 18 Festivals dont : Toronto et Tokyo... • 21 Prix dont : Oscar du Meilleur Film étranger (Etats-Unis) et Prix du Public (Cannes)...

*THIS WORLD, THEN THE FIREWORKS*, de Michael OBLOWITZ (Etats-Unis) • Sortie : Etats-Unis le 11 juillet 1997 • Ventes : Royaume-Uni • Reprise dans 6 Festivals dont : Munich et Sundance...

*INSOMNIA*, de Erik SKJOLDBJÆRG (Norvège) • Sortie : Norvège le 14 mars 1997 • Ventes : Grèce, France, Suisse, Etats-Unis, Royaume-Uni, Irlande • Télévisions : ZDF (Allemagne), BRT (Belgique), KRO (Hollande), Slovénie, Pologne, Hong-Kong, Australie, Espagne, Scandinavie, Finlande • Reprise dans 22 Festivals dont : Montréal et Shanghai...

*BUDBRINGEREN (JUNK MAIL)*, de Pål SLETAUNE (Norvège) • Sortie : Norvège le 21 février 1997 • Ventes : Belgique, Slovénie, Etats-Unis, Canada, France, Taïwan, Australie, Nouvelle-Zélande, Islande, Suède, Brésil, Allemagne, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Corée du Sud, Argentine, Singapour, Danemark, Suisse, Grèce, Israël, Hong-Kong, Colombie, Luxembourg, Pays-Bas • Télévisions : Channel 4 TV (Royaume-Uni), TV2 (Norvège), SVT (Suède) • Reprise dans 33 Festivals dont : San Sebastián et Londres... • 7 Prix dont : Prix Mercedes-Benz de la Semaine de la critique et Prix de la FIPRESCI à Stockholm...

*FARAW*, de Abdoulaye ASCOFARÉ (Mali) • Sortie : Mali, le 18 décembre 1997 • Reprise dans 5 Festivals dont : Taormina et Milan • 6 Prix dont : Meilleure actrice (FESPACO) et Prix OCIC à Milan...

*LE MANI FORTI*, de Franco BERNINI (Italie) • Sortie : Italie en novembre 1996 • Ventes : France, Japon, Mexique • Reprise dans 14 Festivals dont : Karlovy Vary et Chicago...

## LES COURTS METRAGES

*TUNNEL OF LOVE*, de Robert MILTON WALLACE (Royaume-Uni) • Sortie : Royaume-Uni janvier 1998 • Télévisions : Channel 4 (Royaume-Uni), Canal + (Suède) • Reprise dans 12 Festivals dont : Mexico et New York...

*ADIOS MAMA*, de Ariel GORDON (Mexique) • Sortie : Mexique, novembre 1997 • Télévisions : Canal + (France) • Reprise dans 6 Festivals dont : Montréal et Göteborg. Prix Spécial du Jury à Valladolid.

*LE VOLEUR DE DIAGONALE*, de Jean DARRIGOL (France) • Reprise dans 10 Festivals dont : Toronto et San Sebastián...

*MUERTO DE AMOR*, de Ramón BARÉA (Espagne) • Télévisions : TVE (Espagne), ETB (Espagne), Canal + (Espagne), Canal + (France) • Reprise dans 9 Festivals dont : Montpellier et Montréal... • Prix : Grand Prix du Cinéma Basque (Bilbao), Meilleur Réalisateur à Elche (Espagne)...

*O PREGO*, de João MAIA (Portugal) • Sortie : Le 21 novembre 1997 au Portugal • Reprise dans 6 Festivals dont : Toronto et Drama...

*LE SIGNALÉUR*, de Benoît MARIAGE (Belgique) • Sortie : Belgique en juin 1997 • Télévisions : Canal + (France), Canal + (Espagne), Canal + (Pologne), DR TV (Danemark), YLE (Finlande), SiNAPS (Brésil), VPRO (Pays-Bas), TPS (France) • Reprise dans 21 Festivals dont : San Sebastián et Sao Paulo... • 11 Prix dont : Prix Canal + de la Semaine de la critique, Prix de la presse à Clermont-Ferrand...

*MARYLOU*, de Todd KURTZMAN et Danny SHORAGO (Etats-Unis) • Sortie : Etats-Unis en juin 1996 • Télévisions : HBO, Sundance Channel • Reprise dans 17 Festivals dont : Sundance et San Francisco... • Prix : 2nd place Most Outrageous Film (Los Angeles World Animation Celebration)



### APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ DE SÉLECTION DE LA SEMAINE DE LA CRITIQUE 1998

Un festival commence, le suivant se prépare déjà.

Les candidats pour le Comité de Sélection de la Semaine de la Critique 1998, sont priés de se faire connaître par courrier ou par fax **AVANT LE VENDREDI 5 JUIN AU SOIR** à l'adresse du Syndicat.

Prière de spécifier clairement si vous faites acte de candidature :

- soit pour le poste de Délégué Général de la Semaine de la Critique ;
- soit comme membre du comité de sélection des longs métrages ;
- soit comme Délégué au court métrage ;
- soit comme membre du comité de sélection

#### La Lettre du Syndicat de la Critique

73 rue de Lournel, 75015 Paris  
Tél : 01 45 75 68 27 — Fax : 01 40 59 03 99  
E-Mail : critique@club-internet.fr

Directeur de la publication

François Chevassu

Rédaction et réalisation

Philippe J. Maarek

Ont participé à ce numéro

Claude Beylie, Lucien Logette, Jean Roy, Caroline Vié

Photographies

Michel Fouan